



Pas de planification utile sur le long terme sans solutions concrètes du quotidien !

Chères Buxoises, chers Buxois,

Avant de débiter mon édito, j'ai la douleur de vous faire part de la disparition de Serge PASQUET, 1^{er} adjoint au Maire du Docteur Jean-Pierre LESAGE de 1983 à 1989; Au nom du Conseil et du personnel municipal, j'adresse mes condoléances à sa famille et à ses proches.

Depuis de nombreuses années, vous Buxois, recevez mon édito. J'ai également plaisir à le transmettre aux différentes personnalités (économiques ou politiques) de notre territoire. Les Maires des petites communes doivent trouver un écho.

La crise ouverte depuis la dissolution aura-t-elle raison des politiques publiques ? Elle démontre de toute évidence une divergence d'intérêt : l'intérêt individuel de l'intérêt collectif.

L'écart de compétitivité qui se creuse entre l'Europe d'une part, l'Asie et les pays émergents d'autre part, constituent autant de poisons qui perturbent nos diverses filières de production. Je crains que les négligences collectives qui, fautes de réaction, font désormais peser une « menace existentielle » sur notre modèle social qui doit être sanctuarisé. Pour autant, cela n'est pas un puit sans fond.

L'ARGENT gagné par le travail est la seule solution.

Pour des raisons de profit, nous avons transféré nos industries à faible rendement. Nous avons sacrifié notre capacité de production. Aujourd'hui, l'Asie comme bien d'autres ont tiré profit de notre perte de compétence. Si l'État français et l'Europe échouent sur notre réindustrialisation, nous serons durement et pour longtemps affaiblis.

Lorsque nous le pouvons, nous devons acheter français, nous devons faire nos achats chez les commerçants et artisans de notre village.

Ici, depuis mon bureau à la mairie, je ne peux que constater la dérive financière lente mais constante : le transfert des compétences communales, entraîne une augmentation systématique des prix pour des prestations qui ne sont pas valorisées, la diminution de subventions.

A la crise politique, s'ajoute l'urgence climatique et énergétique, pour laquelle les territoires jouent un rôle crucial dans la transition énergétique et la décarbonation. En ma qualité de Maire et avec mes conseillers municipaux, je suis fière d'avoir anticipé la transformation de notre village afin de : diminuer les consommations énergétiques et le risque d'inondation (sujet compliqué et coûteux).

Plus que jamais, l'état, la région, le département et la commune doivent faire des économies d'échelle.

Prenez soin de vous. Je vous souhaite un joyeux Noël auprès de vos proches.
Soyez assuré de ma volonté de vous servir.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER



SOMMAIRE

La commune p 2

Patrimoine p 11

Famille et solidarité p 12

Cadre de vie p 15

Sortir à Bû p 23

Le Maire à votre écoute

Disponible et à l'écoute des Buxois, Mr le Maire Pierre SANIER, vous reçoit avec ou sans RDV les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez le joindre au 0682085742

Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tél. : 02 37 82 10 27



Mairie de Bû 28410



Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr



Extrait de séance du 24 septembre 2024

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

- Création de poste Services Techniques suite promotion interne
- Création de poste en CDD
- Fond de scolarité de logement FSL
- Fond d'aide aux jeunes
- Institution de la taxe d'aménagement, fixation du taux et institution d'exonération
- Signature de la convention pour « l'entretien de l'arboretum accessible à tous en forêt de Dreux »
- Dénomination d'un bâtiment communal
- Modification des horaires de la zone bleue
- Modification des statuts de la communauté d'agglomération
- Adhésion au groupement de commande relatif à la maîtrise d'œuvre et réalisation de travaux SIE ELY
- Adhésion au groupement de commande SIE ELY pour l'achat et l'acheminement de l'électricité
- Modification du règlement des conditions administratives, techniques et financières de la compétence IRVE transférée
- Règlement cimetière

- Demande de subvention CD 28 restauration cloches et horloge mécanique de l'église
- Demande de subvention DRAC restauration des intérieurs de l'église
- Demande de subvention CRST isolation thermique
- Acquisition immobilière

Extrait de séance du 15 octobre 2024

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur

- Autorisation de dépense :
- Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT
- Contrat groupe d'assurance statuaire 2025-2028
- Décision modificative



DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE, AGENCE POSTALE COMMUNALE ET FRANCE SERVICES 2024/2025

Décès :

BROSSIN Maurice le 30/06/2024
 FAOUËN Yann le 17/10/2024
 Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

**Fermeture pour travaux
 26 et 27 décembre
 prochain**

- 25 décembre 2024
- 28 décembre 2024
- 1er janvier 2025
- 4 janvier 2025
- 19 avril 2025
- 1er mai 2025
- 3 mai 2025
- 8 mai 2025
- 10 mai 2025
- 29 mai 2025
- 31 mai 2025
- 7 juin 2025
- 12 juillet 2025
- 15 août 2025
- 16 août 2025
- 1er novembre 2025
- 8 novembre 2025
- 11 novembre 2025
- 25 décembre 2025
- 27 décembre 2025



Le mois de décembre est arrivé et le Père Noël va répondre à chaque lettre déposée dans la boîte aux lettres installée « Place des Halles devant la mairie ».

Venez nombreux lui remettre votre lettre et n'oubliez pas d'indiquer votre nom, prénom et adresse au dos de l'enveloppe



LA VIE MUNICIPALE



France Services de Bû :
 Contact: 02 37 82 10 27
bu@france-services.gouv.fr
 Horaires: identiques à la Mairie
 Adresse: au sein de la Mairie - Place des Halles - 28410 Bû

Inscrivez-vous dès maintenant aux Ateliers " En route vers le numérique!"
 animés par un professionnel de l'informatique.

En route vers le numérique!

8 séances de 2h30

À partir du 20 janvier 2025
 à la Salle des Fêtes
 rue des fossés
 Bû

Renseignements et inscription (OBLIGATOIRE)
 auprès de la France Services de Bû au 02 37 82 10 27

MUTUALITÉ FRANÇAISE
 60 ans et plus GRATUIT

En partenariat avec la Mutualité Française, nous vous proposons huit séances collectives et adaptées, pour plus de convivialité!

Les lundis du 20 janvier au 24 mars 2025 de 14h à 16h30 (Hors vacances scolaires) à la Salle des Fêtes de Bû - rue des Fossés.

Tablettes à disposition pendant les séances. Ces séances sont gratuites et ouvertes aux 60 ans et plus!

Niveau débutant à intermédiaire:

- Exercices pratiques
 - Démarches en ligne (impôts, sécurité sociale, etc.)
 - Sécurité sur internet
 - Messagerie & Réseaux sociaux
- Et bien plus à découvrir...**

Renseignements et inscriptions (OBLIGATOIRE)
 auprès de la France Services de Bû
 au 02 37 82 10 27



Les ateliers "**Bienvenue à la retraite**" ont été un franc succès.

Un bon groupe de 9 jeunes retraités ont créé une cohésion et ont su s'apporter mutuellement des astuces et "trucs" du quotidien afin de passer une retraite plus paisible pleines d'aventures, de découvertes et de rencontres.

Et tout ça, grâce à l'accompagnement de Patrick, l'intervenant de Neosilver. Nous réitérerons sûrement ces ateliers. Nous remercions Neosilver notre partenaire et porteur de ces ateliers, Patrick leur intervenant et tous les participants.



**Rendez-vous CNI/PASSEPORT:**

La Mairie est équipée d'un dispositif de recueil. Vous pouvez donc déposer vos demandes de titres en Mairie sur rendez-vous uniquement.

Pour cela il vous faut faire une pré-demande en ligne sur le site suivant: www.ants.gouv.fr puis prendre rendez-vous sur <https://rdvenmairie.fr/iframe/644a5fbceadd6200c167e41f>.

En cas de difficultés pour les démarches dématérialisées prenez rendez-vous auprès de notre France Services au 02 37 82 10 27.

ATTENTION! Nos jours de **rendez-vous** pour les dépôts de dossiers sont les:

- Mardi matin
- Mercredi toute la journée
- Jeudi matin
- Vendredi matin

Aux horaires d'ouverture de la Mairie.



Recensement de la population : Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025, **si vous souhaitez être agent recenseur, veuillez-vous renseigner à la Mairie.**

Le recensement repose sur une collecte (il est **obligatoire** : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés) d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Pour répondre à cette enquête vous avez 2 possibilités, sur internet via le site dédié : www.le-recensement-et-moi.fr/, ou par questionnaire papier avec l'agent recenseur.

Nous vous demandons de privilégier les réponses sur internet lors de la réception du formulaire à votre domicile par les agents recenseurs.

En cas de difficultés n'hésitez pas à contacter notre France Services au 02 37 82 10 27, nous vous aiderons à réaliser ces démarches.



Dans le cadre de son engagement pour améliorer la mobilité et faciliter les déplacements au sein du département, le Conseil départemental vous informe de la mise en place d'un nouvel outil en ligne : Inforoute28.fr, accessible via ce lien : <https://inforoute28.fr>

Le site Inforoute28 offre aux usagers un accès en temps réel aux conditions de circulation sur l'ensemble du réseau routier départemental (ralentissements, accidents, embouteillages), aux conditions de circulation durant la période hivernale, aux travaux et chantiers en cours portés par le Département, au calendrier des interventions durant la période de fauchage.

Inforoute propose également un espace dédié aux procédures de gestion des démarches d'autorisation nécessaires à la gestion du domaine public départemental : Les autorisations de travaux, les permissions de voirie, les demandes de stationnement, les déclarations de manifestations sportives.



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 2024 à Bû en présence de M. MARLEIX





Le Crédit Agricole Val de France a réouvert les portes de son agence de Bû depuis le 23 octobre dernier.

Avec cette rénovation, dont les travaux ont été réalisés à 75% par des entreprises du territoire, le Crédit Agricole affirme son souhait d'offrir un service de proximité, ouvert à tous, alliant utilité, confort et modernisme.

Toute l'équipe y propose ainsi à la fois le meilleur de l'humain et le meilleur du digital en répondant également au besoin de la relation à distance pour les clients qui le souhaitent.

Plus accueillante, plus accessible, plus digitale et plus humaine, cette nouvelle agence est effectivement un véritable lieu de vie et de liens où toute l'équipe Crédit Agricole sera heureuse de vous accueillir.



Commerçants, Artisans, Associations



Vous souhaitez apparaître ou mettre à jour vos informations sur le site de la Commune ?

Demandez le formulaire d'inscription ou de modification à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@bu-28.fr





Inscriptions actives des enfants nés en 2022 pour la rentrée scolaire 2025 dès décembre 2024.

Les parents doivent passer en mairie faire la préinscription munis d'un justificatif de domicile et de pièces d'identité avant de prendre rendez-vous à l'école au 07-44-85-39-87

LE CROSS DE L'ÉCOLE

Mardi 15 octobre, à l'école, nous avons participé à un cross.

Après avoir mis nos dossards, nous sommes allés dans notre équipe de couleur.

Il y avait 11 équipes (noir, blanc, orange, rose, rouge, bleu clair, bleu, vert, violet, jaune et marron).

Dans chaque équipe, il y avait des GS, des CP, des CE1, des CE2, des CM1 et des CM2,

Il y avait deux courses. Avant de commencer Mr Marquis, notre coach, nous a échauffés. La course A a commencé puis la course B.

Nous pouvions courir de 1 à 7 tours. A la fin nous étions très fatigués mais cela nous a bien plu. L'équipe gagnante était celle des bleus clairs mais les scores étaient serrés ! **Les CE2/CM1**



LA GRANDE LESSIVE

Jeudi 17 octobre, tous les élèves de l'école ont participé à « la grande lessive » (<https://www.lagrandelessive.net/>).

Nous avons fait un dessin sur le thème « Pareil, pas pareil » que nous avons accroché avec des pinces à linge sur des fils

Les CE2/CM1



Quelques brèves de l'école :

Cette année, l'école compte **220** élèves répartis dans **9** classes de la Petite section au CM2.

Une nouvelle enseignante a fait sa rentrée :

- Mme LAI-YOCK (en complément de Mme CAVADASKI, jeudi et vendredi), en CE1.

L'année 2024-2025 sera marquée par le gros projet des CE2, CM1, CM2. Cette année, une classe de découverte est organisée pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école, soit 93 élèves.



Elle se déroulera du 31 mars au 4 avril 2025 à Armeau, dans l'Yonne.

Au programme, des activités sportives (randonnée et équitation), historiques et culturelles (activités enluminures ou héraldiques, activités cuir, le moulin de Vanneau avec activités, journée au château de Guédelon avec la visite du chantier et atelier taille de pierre).



Afin de financer ce projet, la mairie offre une subvention à hauteur de 40 € par enfant, une partie du don de l'école bussonnière (3 000 €) et une vente de tickets de tombola sera organisée au courant de l'année (février) avec tirage au sort le jour du carnaval. Si vous avez la possibilité d'obtenir des lots, l'école les accepte volontiers.

Les cartouches d'encre



L'école de Bû renouvelle la récolte les cartouches d'encre vides ou périmées afin qu'elles soient recyclées en échange d'argent.

Chaque cartouche a un prix de rachat différent : la moins chère rapporte 2 centimes et la plus chère 5 euros !

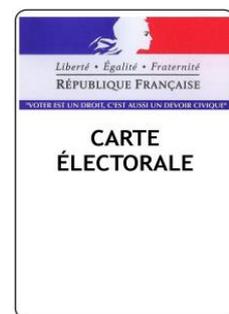
Vous pouvez déposer vos cartouches d'imprimante jet d'encre à l'école aux heures d'entrées et de sorties : 8h35, 11h45, 13h20 et 16h30. **Vous avez aussi la possibilité de les déposer en mairie.** Alors, n'hésitez pas à nous confier vos cartouches vides. Les élèves s'occupent de les recycler ce qui permet de gagner de l'argent pour l'école afin de financer les sorties scolaires ou acheter du matériel.

Des délégués dans les classes.

Du CP au CM2, les votes de délégués ont été réalisés.

Tout comme chez les CM, les CE2 ont élu leurs délégués. Rappel du rôle, du vocabulaire (parité, urne, assesseur, président...). Et chacun a eu droit à sa carte d'électeur (expliquée) signée et qui sera réutilisée les années suivantes.

SCRUTIN N°1	SCRUTIN N°2
SCRUTIN N°3	SCRUTIN N°4
SCRUTIN N°5	SCRUTIN N°6



LIEU DE VOTE : Ville de Bû
école primaire publique Thérédia et Roger BRETON

LE TITULAIRE

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Département : _____ Commune : _____

Signature du directeur / de la directrice _____

CACHET DE L'ÉCOLE
Ecole Primaire Thérédia et Roger Breton
rue des Fossés
25410 BÛ
02 37 82 15 50

Signature du titulaire _____





Calendrier des Manifestations



DECEMBRE

07/12/2024 - Salle des Fêtes - Soirée dansante moules frites au profit du Téléthon – LRB
Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

15/12/2024 - Salle des Fêtes/ Salle Maurice Cornillon - Marché de Noël - L'école Bussonnière -
lecolebussonniere28@gmail.com

17/12/2024 - Salle des Fêtes - Don du sang - EFS

JANVIER

18/01/2025 - Petite Longère - Atelier Yoga - Yoga et détente

25/01/2025 - Salle des Fêtes - Vœux du Maire

MARS

01/03/2025 - Salle des Fêtes - Soirée dansante Couscous - LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

30/03/2025 - Salle des Fêtes - Concert de Printemps - Société Musicale

AVRIL

26/04/2025 - Rencontre autour du Jardin - Bibliothèque et le pôle espaces verts de la commune

MAI

08/05/2025 - Monument aux morts - Commémoration - Mairie de Bû

JUIN

15/06/2025 - Stade rue des Fossés - Foire à tout - RCBA

15/06/2025 - Petite Longère - Rallye Touristique - LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

27/06/2025 - Salle des Fêtes - Spectacle - Ecole maternelle et primaire

27/06/2025 - Kermesse - L'Ecole Bussonnière

JUILLET

4/07/2025 - Fête nationale - Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

07/09/2025 - Stade rue des Fossés - Foire à tout - LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

16/09/2025 - Salle des Fêtes - Don du sang - EFS

NOVEMBRE

11/11/2025 - Monument aux morts - Commémoration - Mairie de Bû

22/11/2025 - Salle des Fêtes - Loto - RCBA

DECEMBRE

06/12/2025 - Salle des Fêtes - Soirée dansant moules frites au profit du téléthon – LRB
Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

Le clocher de l'église de Bû abrite 3 cloches depuis 1965.

La plus grosse, baptisée Elisabeth-Marie –Louise, risque de se féler. Elle a été neutralisée.

Le 9 décembre prochain, elle va partir en réparation. Elle sera accompagnée d'un autre « trésor », une horloge napoléonienne qui, elle aussi, a besoin de réparations.

L'opération va prendre 2 jours ! Les 9 et 10 décembre.



OCTOBRE ROSE

OCTOBRE ROSE 2024 : LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN



Le 13 octobre 105 personnes se sont élancées sur les chemins de la commune avec le beau temps pour parcourir les 5 ou 10 km proposés par les organisateurs.

Au retour nous avons eu droit à une très belle interprétation de différents chants par la chorale de Bû et cela s'est terminé par l'APEROSE dans la bonne humeur.

Cette année nous avons fière allure avec les jolies casquettes offertes par le Conseil Départemental par l'intermédiaire de Madame LEFEBVRE que nous remercions.

Merci également à la mairie qui a offert les maillots, au LRB pour l'APEROSE et la déco avec les ZEBULONS, à la GVB pour l'organisation avec l'ensemble du comité des fêtes et des autres participants.

Notre contribution s'élève à 900 euros.



Serge PASQUIER

Serge nous a quittés récemment. Né en 1941 à Saint Ange et Torçay, commune proche de Châteauneuf en Thymerais, il eut 7 frères et soeurs. Son père fut ouvrier agricole puis garde champêtre. Sa mère se consacra à sa nombreuse famille. Après une scolarité primaire à l'école communale de Saint Ange il fut admis en section industrielle au collège Rotrou de Dreux¹. A l'époque il n'y avait pas de lycée et les sections classique et moderne d'une part, industrielle et centre d'apprentissage d'autre part coexistaient dans le même établissement. Comme la plupart des élèves venus des campagnes avoisinantes il était interne² et ne rentrait chez lui que le week-end.



Avec ses enfants

A la sortie du collège, il travailla en 1958 et 1959 à la Radiotechnique³. Il fut ensuite ouvrier en région parisienne avant de partir au service militaire de mai 1961 à janvier 1963⁴. Il revint dans le drouais chez Mr Bocquet électricien rue Saint Denis à Dreux. En 1964, Il épousa Françoise récemment diplômée de l'école d'infirmières de Dreux. Ils eurent 3 enfants : Sylvie en 1965, Benoit en 1971 et Thibaut en 1974.

En 1969, Serge et Françoise se portèrent acquéreurs de l'ancien hôtel du Centre, place des Halles. L'ancienne salle de restaurant fut transformée en espace de vente d'électroménager, Françoise s'aménagea un cabinet pour dispenser ses soins d'infirmière libérale. Dans cette grande maison le couple aimait et savait recevoir les amis et les proches. Lors de ces repas l'atmosphère était toujours joyeuse et conviviale, la bonne humeur était de mise. De 1969 à 2002 Serge exerça sa profession d'électricien sans discontinuer, quant à Françoise elle arrêta son exercice en 2005. Ils quittèrent Bû en 2008.

Serge eut d'autres activités au service des autres et des engagements dans la vie publique. Il fut un des fondateurs de la CAPEB 28⁵ organisme syndical auquel il consacra une partie de son temps. Il fut militant du Parti Socialiste et membre de la section de Bû puis du Canton d'Anet de ce parti. A ce titre il fut actif lors de la campagne présidentielle de 1981 en faveur de François Mitterrand.



En campagne

Elu au conseil municipal en 1977 il fut, dans un premier mandat, actif et attentif aux intérêts des habitants de la commune. Réélu en 1983, il fut premier adjoint et exerça pendant 6 ans ses fonctions avec bienveillance et efficacité.



Avec une belle prise

Suppléant les absences du Maire, il en exerça les responsabilités en étant présent et en gérant en son nom les affaires courantes. Observateur avec un esprit critique positif ses avis étaient toujours écoutés et entendus. Il avait une très grande faculté d'écoute en particulier auprès des jeunes. Il prit sa retraite professionnelle en 2001 et avec Françoise, ils partirent dans leur

maison de Bretagne au Guilvinec, près de Quimper. Là, il put s'adonner à sa passion de la pêche, voguer sur l'océan sur le petit bateau qu'il avait acquis. Il jouait aussi au billard qu'il avait importé de Bû.

Dans les dernières années de sa vie il affronta une très douloureuse maladie invalidante qui eut raison de ses forces et de son courage.

¹ Actuel collège Camus avenue du Général Leclerc

² A l'époque il n'y avait pas de transport scolaire et la voiture automobile individuelle était encore rare.

³ La radiotechnique de Dreux était un établissement de la société Philips et fabriquait des téléviseurs. Elle occupa un temps jusqu'à plus de 2 000 ouvriers.

⁴ Le service militaire durait encore 18 mois à l'époque

⁵ Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment





Les inscriptions pour une activité culturelle ou sportive ont eu lieu le 8 septembre lors du forum des associations et ont été prolongées jusqu'au 18 Octobre. Au total, 77 chèques d'une valeur de 15€ ont été donnés.

Souhaitons une bonne année culturelle et sportive à nos enfants.

Retour sur La semaine bleue à Bû

Une dizaine de personnes se sont retrouvées pour le traditionnel loto. Merci à l'équipe de l'épicerie sociale pour son accueil et le goûter préparé pour nos aînés.



**Le 12 octobre ,vingt et une personnes ont assisté au spectacle
« Paris-Paillettes-Show » au Dianetum d'Anet**

Distribution des chèques de Noel à nos aînés



Le samedi 14 décembre

Le Père Noel passera chez nos aînés pour leur remettre un chèque cadeau d'une valeur de 30€ à dépenser chez les commerçants de notre commune

Repas des aînés

Retrouvons-nous le **29 janvier à 12h30** pour fêter la nouvelle année autour d'un repas à la salle des fêtes.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé en décembre.

Nous vous espérons nombreux pour partager ce moment.

Plan grand froid ,canicule, tempête ou autre

Canicule, grand froid ou autre catastrophe : vous êtes seul, isolé âgé, handicapé ,etc.... nous pouvons vous apporter notre aide et soutien

Pour bénéficier de ce soutien, si vous ne l'avez pas encore fait, transmettez-nous vos coordonnées en remplissant le coupon ci-joint. Elles seront inscrites sur le registre des appels



Nom-Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	





Repas à l'épicerie sociale préparé par la Boucherie des Halles de Bû et les pâtisseries par l'atelier cuisine en compagnie de Monsieur MARLEIX et de la commission du patrimoine.



Cross de la solidarité du collègue avec les Cm2 de l'école



Les élèves ont offert 104kgs de denrées à l'Epicierie Sociale.
Merci infiniment à Mme BEAUGRAND, aux élèves et aux parents.



Atelier, sablés d'halloween à l'épicerie sociale de Bû



HIPPOLYTE à BÛ

Scénario et dessin : Claude SERREAU

ENVOYEZ UN MESSAGE À HIPPOLYTE OU À MILORD, IL VOUS RÉPONDRA AVEC UNE PETITE SURPRISE...

hippolyte.ronchonbu@gmail.com



Le conseil d'Hippolyte : jouez avec modération, ne vous ruinez pas aux jeux ...





Trop de mégots par terre dans notre village

Sujet évoqué par les élèves de CM2 Noa et Mila

Chaque année, des millions de mégots de cigarettes sont jetés dans nos rues et nos espaces publics.

Pourtant, ces petits déchets ont un impact considérable sur notre environnement. Saviez-vous qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ?

De plus, ils mettent des années à se décomposer, libérant des substances toxiques qui nuisent à notre faune et à notre flore.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de notre commune. Voici quelques conseils pour vous engager dans cette démarche :

Emportez vos déchets : Si vous ne trouvez pas de cendrier à proximité, gardez votre mégot jusqu'à ce que vous puissiez le jeter dans une poubelle.

Sensibilisez votre entourage : Parlez de l'importance de ne pas jeter ses mégots par terre à vos amis et votre famille. Ensemble, nous pouvons faire la différence..

Ne pas jeter les mégots de cigarette par terre est crucial pour plusieurs raisons :

Pollution de l'environnement : Les mégots de cigarette contiennent des substances toxiques, comme la nicotine et d'autres produits chimiques, qui peuvent contaminer le sol et les eaux.

Impact sur la faune : Les animaux peuvent ingérer des mégots, ce qui peut être fatal pour eux. Les toxines présentes dans les mégots peuvent également remonter dans la chaîne alimentaire.

Dégradation lente : Les filtres en acétate de cellulose présents dans les mégots mettent des années, voire des décennies, à se décomposer. Cela contribue à l'accumulation de déchets dans nos espaces publics.

Esthétique et propreté : Les mégots jetés par terre nuisent à l'apparence de nos villes et villages. Un environnement propre est essentiel pour le bien-être des habitants et des visiteurs.

Responsabilité collective : En évitant de jeter vos mégots par terre, vous montrez l'exemple et encouragez les autres à faire de même. Cela renforce le sentiment de communauté et de respect pour notre environnement.

En adoptant des comportements responsables, nous pouvons contribuer à un environnement plus sain et plus agréable pour tous.

Chaque geste compte, et votre participation est essentielle. Agissons maintenant pour un avenir plus vert !

Merci de votre engagement.



Les Chiens Errants : Un Fléau et une Réalité Juridique



Les chiens errants, souvent perçus comme un symbole de négligence et de maltraitance animale, représentent un problème croissant dans de nombreuses villes et régions rurales.

Leur présence soulève des inquiétudes tant d'un point de vue sanitaire que de sécurité. Mais au-delà des considérations pratiques, la loi encadre également la gestion des chiens errants, et il est important d'en comprendre les implications.

Un Problème Multidimensionnel

Les chiens errants peuvent être des animaux perdus, abandonnés ou nés de la reproduction sauvage. Ils peuvent représenter une menace pour la sécurité routière, la santé publique (risques de transmission de maladies) et même la faune locale.

De plus, leur situation souligne souvent des lacunes dans la prise en charge des animaux de compagnie et de la sensibilisation à l'adoption responsable.

Cadre Légal

En France, plusieurs lois et réglementations abordent la question des chiens errants.

La loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et le Code rural et de la pêche maritime définissent les obligations des propriétaires d'animaux.

Selon ces textes, **tout propriétaire d'un animal (qu'il soit domestique ou errant) a l'obligation de s'assurer de son bien-être et de sa sécurité. L'abandon d'animaux est passible de sanctions, pouvant aller jusqu'à des amendes.**

La Protection des Animaux Errants

Les associations de protection animale jouent un rôle crucial dans la gestion des chiens errants.

Elles participent à des campagnes de stérilisation, de vaccination et d'adoption pour limiter la prolifération des chiens errants et assurer leur bien-être.

Ces initiatives s'inscrivent également dans une démarche de sensibilisation du public à la responsabilité qui incombe aux propriétaires d'animaux.

En France, la loi de 1999 relative à la lutte contre la maltraitance aux animaux a renforcé les mesures de protection.

Elle stipule que la capture d'animaux errants doit être effectuée dans le respect de leur bien-être et de leur sécurité, et le recours à des méthodes non agressives est encouragé.

Conclusion : Vers une Meilleure Coexistence

La gestion des chiens errants nécessite une approche équilibrée et collaborative impliquant les collectivités locales, les associations de protection animale et les citoyens.

La sensibilisation à l'adoption responsable, la stérilisation des animaux et **l'éducation des propriétaires sont essentielles pour prévenir la prolifération des chiens errants.**

Les efforts collectifs en matière de législation et de responsabilité individuelle sont indispensables pour garantir un avenir plus sécurisé et éthique tant pour les animaux que pour la société.

Il est de notre devoir de veiller à ce que chaque chien, qu'il soit de compagnie ou errant, soit traité avec dignité et respect.





Chroniques du jardin

Guillaume, Noëlia et Maxence
en partenariat avec la Bibliothèque .



Les herbes aromatiques par Maxence Gaffé

Les herbes aromatiques connaissent depuis toujours une popularité inextinguible . Utilisées en cuisine, fraîches ou séchées , pour soigner et compléter l'alimentation, elles se montrent aussi particulièrement décoratives sous leurs multiples déclinaisons, leurs besoins sont faibles, ainsi leur développement est assuré même lorsque l'eau vient à manquer. Insérées dans les massifs et les potagers , elles donnent du caractère et diffusent leur odeur au gré du vent, raison pour lesquelles certaines sont présentes dans les espaces végétalisés de la commune, voyons quelques plantes :



Le Romarin (*Rosmarinus officinalis*) : Cet arbuste à l'odeur et au goût puissants rappelle par sa forme la lavande dont il partage la famille, sa floraison est remontante.

Originaire de Méditerranée, il se montre résistant, mais peut-être sujet au pourrissement racinaire si sa terre de plantation n'est pas bien drainée. Même de vieux pieds peuvent succomber à un hiver anormalement pluvieux.

Le bouturage et la division sont faciles, il ne faut pas trop laisser les parties ligneuses se développer, celles-ci ne présentant que quelques feuilles éparses. Une taille de rafraîchissement régulière permet de maintenir des rameaux bien fournis.

Les feuilles , même séchées, conservent toute leur saveur.



Le Thym (*Thymus vulgaris*) : cette plante aux tiges frêles , incontournable de la cuisine méditerranéenne est malgré les apparences particulièrement rustique et particulièrement facile à obtenir par semis. Le thym présente l'avantage de repousser chaque année, agrémentant pots et jardinières de sa floraison bleu délicate au printemps ou blanche en été suivant l'espèce.

Il ne faut pas hésiter à prélever régulièrement des feuilles et tailler les tiges vertes pour encourager le renouvellement foliaire et limiter la lignification, un pied ancien peut être multiplié par division sans soucis.





Chroniques du jardin

Guillaume, Noëlia et Maxence
en partenariat avec la Bibliothèque.



Le Basilic : Cultivé comme plante annuelle sous nos climats pour la consommation de ses feuilles, il est facile à cultiver par semis sous châssis, les graines qu'il faut à peine enterrer laissent rapidement la place à des plants à la croissance rapide et aux feuilles consommables immédiatement. Il ne faut pas hésiter à pincer les tiges au plus tôt pour des pieds bien ramifiés. L'apparition des fleurs entraîne le flétrissement des tiges et des feuilles, elles sont donc à supprimer.

La Ciboulette : aux fleurs roses ou bleues, elle possède une activité racinaire intense et se développe rapidement, il faut donc lui prévoir un emplacement en conséquence. La ciboulette est aussi très résistante et possède des propriétés digestives reconnues.



La Sauge : De toutes les tailles et présentant une palette de couleurs variées, cette plante à l'odeur caractéristique embaume le jardin en plus de disposer de propriétés médicinales, on la retrouve notamment parmi les ingrédients de nombreuses infusions facilitant la digestion... Action antibactérienne, belle peau etc...



De nombreux jardins présentent des herbes aromatiques dans leurs massifs, ainsi, je recommande les jardins thématiques de l'Abbaye de Thiron Gardais.

Les herbes aromatiques se mêlent aux plantes potagères dans l'esprit des jardins de curé où production alimentaire et agrément sont mêlés.

Vos questions à Maxence : bibliotheque@bu-28.fr



ARTISANS ET
COMMERÇANTS

Toujours prêts et près !
On n'oublie pas nos
commerces de proximité



NOUVEAU À BÛ !

VOTRE AUTO-ÉCOLE DE PROXIMITÉ
CANDYCONDUITE



FORMATION TRADITIONNELLE OU ACCÉLÉRÉE

PERMIS B (BOÎTE MANUELLE/BOÎTE AUTOMATIQUE)

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

CONDUITE SUPERVISÉE

PERFECTIONNEMENT



www.candyconduite.com
11 rue de Houdan, Bû 28410

ME CONTACTER

02.36.69.66.93
candyconduite@gmail.com
f /i candyconduite



NOUVEAU

Retrouvez REMY PIZZA
1 jeudi sur 2 et de 18h à 21h30
Sur la place des Halles devant la
mairie. N'hésitez pas à
commander au **06 47 48 74 11**.



Tous les mardis à partir de 18 h sur la
place de la Mairie à Bû, le Food-Truck
« **Le Papa Burger** » vous propose de
nombreuses variétés de burgers
faits maison.

Tél : 06.72.17.38.51



ASSOCIATIONS



L'école
Bûssonnière



La soirée d'Halloween qui s'est tenu le 31 octobre de 17h45 à 22h organisée par l'association l'Ecole Bûssonnière, et qui a réuni une cinquantaine de famille a été un véritable succès. Pour cette première édition, parcours de l'horreur, crêpes, jeux, gâteau, sucré et salé au menu et diverses activités comme maquillage, jeux de mémoire, coloriage...

Le parcours de l'horreur a été apprécié par les petits et les grands.

Une Zumba endiablée organisée par **TOUSANSFORME** a mis de l'ambiance avec des classiques de l'horreur, comme Ghostbusters, Thriller... vivement la deuxième édition qui réservera son lot de surprises.





Programme

NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2024

Les Ateliers de Magali ...

Mardi 12/11 ● Salle école à BÛ
18H00 à 19H00 - Vivre ses émotions

Mardi 03/12 ● Salle école à BÛ
18H00 à 19H00 - Vivre ses émotions

Les Ateliers de Bérangère ...

Mercredi 20/11 ● Mairie de Marchezais
18H00 à 19H00 - Sophrologie Adulte

Mardi 26/11 ● Salle école à BÛ
18H00 à 19H00 - Sophro ludique

Mercredi 11/12 ● Mairie de Marchezais
18H00 à 19H00 - Sophrologie Adulte

Mardi 17/12 ● Salle école à BÛ
18H00 à 19H00 - Sophro ludique

Inscription obligatoire
Adhésion: 20€ / Atelier: 15€
BÛ - Marchezais

Magali SUR & Bérangère THIOU
0620466058 / 0673360534

emotionsenmouvement.bu28@gmail.com



Visite de la Tanière

Le 26 septembre 2024, le club de l'Amitié de Bû est allé visiter le **zoo-refuge de la Tanière** à Nogent le Phaye à côté de Chartres.

Le temps était gris mais beaucoup d'animaux étaient visibles. Notre petit groupe s'est promené dans cet immense parc, une partie de la matinée jusqu'au début d'après-midi. La Tanière recueille des animaux maltraités, blessés, venant de cirques, de laboratoires... On a vu des lions, des éléphants, un ours, des sangliers, des perroquets, des cigognes, des singes, des wallabis, des chameaux, etc...

Les animaux nous ont paru assez paisibles et tranquilles. On les admire de loin sauf des perruches dans une volière, qui pouvaient nous tourner autour.

Une journée qui nous a changés de la belote, scrabble et autre rumikub...



LOISIRS ET RENCONTRES EN BÛ

TELETHON 2024 SOIREE DANSANTE MOULES FRITES

Animée par DIDIER BOUR

SAMEDI 07 DECEMBRE

à partir de 19h30

à la salle des fêtes de Bû



Adultes : 28 Euros
Enfants (-12 ans) : 12 Euros

Inscriptions au 06 37 78 21 05 – 06 37 81 35 12



Nombre de places limité

Les bénéfices seront intégralement
reversés au profit du Téléthon !



IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le Diane'minton a réuni 234 joueurs

Un agréable moment de convivialité avec l'ABBC (Anet Bû Badminton Club) et les élus de Bû et Anet lors du tournoi annuel qui connaît à chaque édition un grand succès. Il a rassemblé sur les deux jours 234 joueurs de 54 clubs différents de la région, Normandie, Ile de France.



«Cela représente une grosse logistique menée par nos bénévoles dont l'investissement est immense ». souligne le Président Marc Schmitt.

L'ABBC est un club très dynamique. « Cette saison, nous comptons 163 adhésions, dont une quarantaine rien que pour l'école de badminton », détaille le président. « Les mois à venir vont être chargés puisque, à partir du samedi 16 novembre, nous organisons, à Anet, avec le comité départemental un plateau de mini-badminton ».

Tout le monde a sa place Fin décembre, un stage de perfectionnement sera proposé aux jeunes. « Nous accueillerons à Anet et Bû, deux stages proposés et organisés par le centre de loisirs ». L'ABBC est ouvert à tous, jeunes, seniors, compétitions ou loisirs. « Tout le monde peut y trouver sa place pour se faire plaisir ».



association
**PRÉVENTION
ROUTIÈRE**

Former les enfants et les jeunes est l'une de nos principales missions. Engagée depuis toujours en faveur de l'éducation routière, partenaire historique de l'Éducation nationale, nous travaillons aux côtés des établissements scolaires pour aider les jeunes à appréhender les risques routiers.

Lors du Cross 2024 du collège de Bû, la Prévention Routière a organisé une journée de sensibilisation sur tous les thèmes se rapportant à la sécurité en voiture, à pied, en 2 roues motorisés ou non.





LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BÛ
PROPOSE UN

ATELIER DE NOËL

AVEC DOMINIQUE, ANNIE ET MIREILLE

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
DE 15H À 16H30



Animation gratuite
pour les enfants,
sur inscription,
places limitées
bibliotheque@bu-28.fr

GRATUIT

7-11 ANS

Les Services Techniques Pôle Espaces Verts
et la Bibliothèque de Bû organisent

RENCONTRE JARDIN & NATURE

Samedi 26 avril 2025

Place de la Mairie de Bû (28)
10h - 17h

Entrée Libre - Tout Public

Bourse aux plantes
Exposants professionnels
Conseils - Associations nature
Atelier plantations
Spectacle
Concours photo
Restauration sur place

Emplacements gratuits
Contact et inscription
bibliotheque@bu-28.fr
07.68.00.46,92

Les services techniques pôle espaces verts et la bibliothèque municipale
de Bû organisent le **26 avril 2025** la quatrième édition de

"Rencontre Jardin et Nature"

au programme Bourse aux plantes, professionnels des jardins, spectacle
pour les enfants, ateliers de jardinage...

Si vous souhaitez nous rejoindre pour participer, les emplacements sont
gratuits

Inscription bibliotheque@bu-28.fr ou 07.68.00.46,92

Fermeture de fin d'année :

La bibliothèque sera fermée du 25 décembre 2024 au 07 janvier 2025 inclus

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année .



BÛ FÊTE NOËL

Samedi 14/12/2024 de 9h à 12h

Distribution de jouets - 9 h Salle Cornillon

Les enfants non scolarisés pourront rencontrer le PÈRE NOËL (veuillez vérifier en mairie que votre enfant est inscrit sur les listes).

Collecte de dons pour la restauration de l'église : Au marché de Noël, vente de petits objets à l'effigie de l'église et de notre village



Vendredi 20/12/2024:

18h30 à 20h00 - Défilé du traineau du Père Noël avec les enfants (Départ de la Mairie et arrivée au stade devant la salle Cornillon).

A partir de 19h30 - Distribution de vin chaud Salle Cornillon.

A partir de 20h00 – Barbecue et distribution de Harengs grillés - Pomme de terre Salle Cornillon.

Dimanche 15/12/2024

10 h à 18 h – Marché de Noël -Salle des Fêtes

Restauration sur place

ENTRÉE LIBRE

Panier Garni à gagner

MARCHÉ DE NOËL BÛ

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE BUSSONNIÈRE

Renseignements et inscriptions sur : helloasso

Artisanat
Gastronomie
Idées Cadeaux
Concert de la chorale
Photo avec le Père Noël

L'école Bû

Le village de Bû

Société Musicale de Bû

CA VAL DE FRANCE

21h00 - Feu d'artifice

Dimanche 22/12/2024 de 15h à 17h

Dégustation devant la Mairie de crêpes et châtaignes, chocolat et vin chaud, soupes.

Atelier maquillage pour les enfants

